

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 366

Société :

AVG403

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MESSAOUDI Mohamed

Date de naissance : 1939

Adresse :

Tél. : 05 22 89 16 72

Total des frais engagés : 1568,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/07/2013

Nom et prénom du malade : MESSAOUDI Mohamed Age : 74

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Maladie chronique

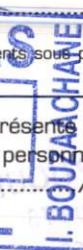
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : Mondi



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/01/2013	Consultation	1	20000	Signature et cachet du Médecin

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ZEKRIE Boudelati El Oued Pharmacie Casablanca - Tel: 0522.90.52.00 ICE: 00229122000	17.07.2023	PHARMACIE AÏLAXA Moulouya ZEKRIE Boudelati 220-222-223-0000 Pharmacie Casablanca - Tel: 0522.90.52.00 ICE: 6-22-2023-0000

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
BOUDAOUI Mag N° 175 Rue 76 El Oulemia	30/01/23					25000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Ophtalmologiste (Adultes et Enfants)

Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca

Ancienne Interné du CHU de Pointe à Pitre, France

Ancienne résidente à l'Hôpital 20 Août

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

et de l'Université des Antilles-Guyane (France)

إختصاصية في الطب و جراحة العيون (صغار و كبار)

داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد

طبية داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي

بواتن أبتر - فرنسا

طبية مقسمة سابقة مستشفى 20 غشت

دبلوم التخصص بكلية الطب بالدار البيضاء وجامعة بفرنسا



Casablanca, le :



292,00 x 6

1

2

→

6mt

of the 1 year (Année)



2

22,00 x 3 days back. → 6mt

of the 2nd of

Toujou

T = PHARMACIE HABIBA MOULOUYA
ZEBRI Abdellah
Docteur en Pharmacie
220-222-224 Bd Oued Moulouya El Oued
Casablanca



إقامة حبيبة، رقم 78، الطابق 2 - شارع الحاج فاتح - الولفة - الدار البيضاء

Résidence Habiba, Numéro 78, 2 ème étage, Boulevard El haj fateh - Oulfa - Casablanca



7 640168 160210

ZIOPTAN™ 15µg/ml

Collyre en récipient unidose

Boîte de 3 sachets de 10 flacons de 0,3 ml

P.P.V : 292,00 DH Distribué par SOTHEMA

B.P.N°1-27182 Bouskoura-Maroc



7 640168 160210

ZIOPTAN™ 15µg/ml

Collyre en récipient unidose

Boîte de 3 sachets de 10 flacons de 0,3 ml

P.P.V : 292,00 DH Distribué par SOTHEMA

B.P.N°1-27182 Bouskoura-Maroc



7 640168 160210

ZIOPTAN™ 15µg/ml

Collyre en récipient unidose

Boîte de 3 sachets de 10 flacons de 0,3 ml

P.P.V : 292,00 DH Distribué par SOTHEMA

B.P.N°1-27182 Bouskoura-Maroc



7 640168 160210

ZIOPTAN™ 15µg/ml

Collyre en récipient unidose

Boîte de 3 sachets de 10 flacons de 0,3 ml

P.P.V : 292,00 DH Distribué par SOTHEMA

B.P.N°1-27182 Bouskoura-Maroc



7 640168 160210

ZIOPTAN™ 15µg/ml

Collyre en récipient unidose

Boîte de 3 sachets de 10 flacons de 0,3 ml

P.P.V : 292,00 DH Distribué par SOTHEMA

B.P.N°1-27182 Bouskoura-Maroc



7 640168 160210

ZIOPTAN™ 15µg/ml

Collyre en récipient unidose

Boîte de 3 sachets de 10 flacons de 0,3 ml

P.P.V : 292,00 DH Distribué par SOTHEMA

B.P.N°1-27182 Bouskoura-Maroc

STERIPHARMA

N° d'AMM : 255/17 DMP/21/NRQ

PPV : 22,00 DH

STERIPHARMA

N° d'AMM : 255/17 DMP/21/NRQ

PPV : 22,00 DH

STERIPHARMA

N° d'AMM : 255/17 DMP/21/NRQ

PPV : 22,00 DH



Ophthalmologist (Adults and Children)

Former Intern at CHU Ibn Rochd, Casablanca

Former Intern at CHU de Pointe à Pitre, France

Former resident at l'Hôpital 20 Août

Diplomé of the Faculty of Medicine of Casablanca

and the University of the Antilles-Guyane (France)

Specialist in Ophthalmology and Eye Surgery (Glaucoma and Cataract)

Exterior experience at the University Hospital Ibn Rochd

Exterior experience at the University Hospital Ibn Rochd

Bouvet Albert - France

Exterior experience at the 20 Août Hospital

Diploma of the University of the Antilles-Guyane and the University of Casablanca



Casablanca, le :

17 Janvier 2023

Ms. Mesloubi

Mohamed

• Lunettes de correction
optique, VL + VL

• Vise progressive entre les deux
entre les deux et l'entre

BOUDAR OPTIQUE
Mag N° 175 Rue 70
Oulfa Casablanca

• $Q = +0,25 \text{ D} \rightarrow 80$
 $Q = +0,50 \text{ D} \rightarrow 85$

• $Q = +2,50 \text{ D}$ ~~et l'entre~~ $Q = +2,50 \text{ D}$
qui s'assurent l'entre

إقامة حبيبة، رقم 78، الطابق 2 - شارع الحاج فاتح - الولفة - الدار البيضاء

Résidence Habiba, Numéro 78, 2 ème étage, Boulevard El haj fateh - Oulfa - Casablanca

FACTURE N°: 0030

DATE: 30/04/2023

Docteur: Dr. Ziane.

Mr /Mmm: MESSAoudi Mohamed

Montures: Monture optique 500,-

Type de Verres:
Progressif optique 800,-
Carré plat optique 100,-

VISION DE LOIN

OD: Axe: 70 Cyl: -2, - Sph: +0,25

OG: Axe: 75 Cyl: -1,5 - Sph: +0,50

VISION DE PRES

OD: Axe: Cyl: Sph:
OG: Axe: Cyl: Sph:
Add: +25° JDG.

BOUDAR OPTIQUE
Mag N°175 Rue 76
El Oulfa Casa

Total

2500,-

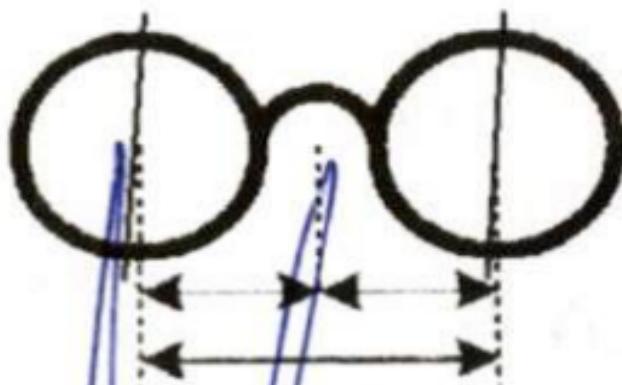
Arrêté le présent attachement à la somme de: 2500,-
Liai. Int. Mag.

NO. 18873

NAME: Huvitz Co., Ltd.
+82-31-442-8868

DATE: 2023/02/01 18:44

LENS: PROGRESSIVE



<RIGHT>

SPH: +0.25

CYL: -2.00

AXS: 85

PSM: I 0.09

D 2.04

ADD: +2.75

<LEFT>

SPH: +0.50

CYL: -1.50

AXS: 86

PSM: I 0.10

D 2.12

ADD: +2.50

=====

HLM-7000